

---

Rachel Panckhurst, Sophie David et Lisa  
Whistlecroft (éd.), *Evaluation In E-learning : the  
European Academic Software Award*

Laurence Vincent-Durroux

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1699>

DOI : [10.4000/praxematique.1699](https://doi.org/10.4000/praxematique.1699)

ISSN : 2111-5044

**Éditeur**

Presses universitaires de la Méditerranée

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 janvier 2005

Pagination : 186-190

ISSN : 0765-4944

**Référence électronique**

Laurence Vincent-Durroux, « Rachel Panckhurst, Sophie David et Lisa Whistlecroft (éd.), *Evaluation In E-learning : the European Academic Software Award* », *Cahiers de praxématique* [En ligne], 44 | 2005, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/praxematique/1699> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/praxematique.1699>

---

Tous droits réservés

Rachel PANCKHURST, Sophie DAVID et Lisa WHISTLECROFT (éd.)  
**EVALUATION IN E-LEARNING : THE EUROPEAN ACADEMIC SOFTWARE AWARD**

Université Paul-Valéry, Montpellier 3, 2004

L'ouvrage, de 134 pages, comporte dix contributions consacrées à l'évaluation de logiciels universitaires destinés à la formation ouverte et à distance (FOAD). Faisant apparaître différents points de vue, grâce à l'intervention d'une vingtaine d'auteurs, il alterne entre description et réflexion portant sur un concours organisé dans le cadre d'une association européenne, European Knowledge Media Association (EKMA), dont les statuts (en anglais et en français) figurent en annexe, de même que la liste des membres du bureau de l'association depuis sa création en 1993. Les contributions sont écrites en anglais, les statuts en anglais et en français, le sommaire en allemand, anglais et français.

L'avant-propos, de Maruja Gutierrez-Diaz, responsable de l'unité multimédia à la Commission européenne, souligne que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont de l'ordre du donné mais que toute la question est de les utiliser au mieux. C'est l'un des enjeux de l'association EKMA et des prix qu'elle décerne tous les deux ans, par l'intermédiaire du concours EASA (European Academic Software Award). Dans la préface, Jonathan Darby, architecte en chef des universités à distance en Grande-Bretagne, indique que différents pays d'Europe se sont ainsi associés pour valoriser la création européenne de logiciels, l'apprentissage dans le cadre de la FOAD et la reconnaissance par l'institution des universitaires qui s'impliquent dans ce domaine.

Le premier chapitre, écrit par W. B. G. Liebrand, présente le concours EASA et sa création à partir d'un prix décerné conjointement par l'Allemagne et l'Autriche dès 1990, pour identifier et promouvoir des logiciels universitaires de qualité. Le concours EASA se déroule en trois étapes : la première consiste à déterminer si la candidature répond aux exigences formelles du concours ; dans la seconde étape, organisée par disciplines, les logiciels sont soumis à trois juges d'origines disciplinaires et géographiques différentes, en vue de retenir une trentaine de candidats. La finale, qui se déroule désormais parallèlement à un congrès en sciences de l'éducation, couronne une dizaine de candidats. Les critères d'évaluation sont les suivants : l'innovation, l'ergonomie, la transportabilité dans le cadre européen, les matériaux et l'approche pédagogiques. Il est à noter que les finalistes trouvent généralement des partenaires commerciaux pour leurs produits.

Le second chapitre, écrit par M. Lehmann et R. Corfu, détaille les statuts et les ressources de l'association (EKMA), fondée par l'Autriche, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Suède ; la Suisse, les Pays-Bas, la Norvège et la France en sont devenus membres.

Les chapitres 3, 4 et 5, écrits respectivement par M. Spector, L. Shi, V. Sruogis & Y. Jiong, R. Panckhurst & B. Cordewener, et enfin G. Petersson, rendent compte tour à tour des concours de 1998 (Oxford), de 2000 (Rotterdam) et de 2002 (Ronneby). Lors du concours de 1998, certains critères d'évaluation ont commencé à être débattus ; l'apprentissage au moyen d'Internet s'était développé, faisant apparaître de nouvelles tendances en informatique. Une grande importance a été accordée au sens pédagogique, au graphisme et à l'innovation. Il est à noter que l'un des prix a été attribué à un étudiant.

Lors du concours de 2000, les critères de sélection ont pu être affinés et sont présentés avec des définitions plus précises dans le chapitre 4. Par exemple, le sens à donner au critère de l'innovation est débattu : s'agit-il de créer de nouvelles idées et/ou d'utiliser l'existant de manière innovante ?

Quant au critère de transportabilité européenne, il se révèle être le plus clair à évaluer. Le chapitre présente aussi l'analyse des remarques recueillies auprès des différents intervenants lors de la finale.

Le chapitre 5, consacré au concours de 2002, relève l'intérêt grandissant qu'il y a à participer au concours EASA, du fait de l'amélioration constante de la qualité des logiciels en compétition et du nombre croissant de pays participants.

Le chapitre 6, écrit par N. Hammond, s'intitule « *Evaluating academic software : can comparing chalk and cheese be valid, reliable or accountable?* ». À partir de l'analyse des trois dernières sessions, le processus et les critères d'évaluation sont en effet analysés sous l'angle de leur validité, de leur fiabilité et de leur caractère explicite. En effet, le concours EASA relève un défi considérable : celui de faire évaluer par des spécialistes de disciplines diverses des produits qui eux-mêmes relèvent de disciplines différentes. Le fait que les juges indiquent individuellement le poids qu'ils accordent à chaque critère d'évaluation, qu'il en soit tenu compte lors de la finale, ainsi que les discussions durant la finale, semblent des éléments déterminants. Le jugement rendu est considéré comme explicite si la procédure qui y a conduit était ouverte et permettait la discussion. D'après l'auteur, ce critère est en amélioration constante depuis la création du concours, ce qui permet de mieux informer les candidats. Les jugements, portés séparément, présentent, lorsqu'ils sont soumis à des analyses statistiques, des corrélations positives (90% de corrélation positive en 2002), avec un poids constamment élevé pour le critère pédagogique. Le critère de fiabilité est donc bien établi. Quant au critère de validité, il est difficile à mesurer du fait qu'un faible nombre de plaintes a été enregistré.

Le défi décrit ci-dessus est également relevé grâce aux coordinateurs de chaque discipline, dont le rôle est décrit dans le chapitre 7, écrit par L. Whistlecroft. Le coordinateur doit, pour sa discipline, trouver des membres de jury, répartir les produits auprès de trois jurés, en tenant compte de leurs fonctions et de leurs origines, faire la synthèse des différentes évaluations, notamment pour la remettre au candidat, et choisir les produits de sa discipline qui participeront à la finale.

En vue d'améliorer la procédure d'évaluation dans le concours EASA, un questionnaire a été remis aux candidats en 2002 ; le chapitre 8, écrit par S. David et R. Panckhurst, rend compte des résultats obtenus. Globalement, des réponses positives ont été apportées concernant la langue du concours, la publicité pour le concours, la répartition en disciplines, avec un problème éventuel pour les produits relevant de plusieurs disciplines, les raisons de participer au concours, ou encore le caractère européen du concours.

Le chapitre 9 a pour titre « *From the first to the second decade of EKMA :*

reflections and recommandations » (G. Petersson, B. Cordewener & L. Whistlecroft). À partir de la synthèse des différents types d'expérience acquise par l'association, et en tenant des attentes et des interprétations qui évoluent avec le temps, les auteurs proposent des pistes pour l'avenir : même si la technologie devient de plus en plus sophistiquée, la qualité du contenu ne doit pas être perdue de vue ; l'association pourrait publier un recueil présentant des critères qualitatifs pour les logiciels éducatifs ; elle pourrait aussi décerner des labels de qualité et devenir ainsi plus largement un outil pour l'enseignement supérieur, grâce à un forum et à un réseau d'experts.

Dans le dernier chapitre, sous forme d'entretiens, trois personnes impliquées ces dernières années dans l'association ou le concours, donnent leur point de vue sur l'évolution de la FOAD. S. Alexander suggère qu'il serait utile de mieux prendre en compte l'expérience de l'apprenant en FOAD ; D. Marsh considère que l'évaluation devra de plus en plus tenir compte de la manière dont la technologie soutient l'innovation pédagogique ; enfin, J. M. Spector souligne le fait que la frontière entre apprentissage et environnements de travail risque de devenir de plus en plus floue.

En se situant dans le domaine de l'évaluation compétitive de produits relevant des TICE, l'ouvrage est d'un apport original. La démarche se fait à l'initiative des concepteurs, et se distingue ainsi de l'évaluation produite par des revues spécialisées (voir par exemple la rubrique Sites et logiciels de la revue ALSIC). La dimension compétitive et ses enjeux sont au cœur de l'ouvrage présenté ici.

Dans le domaine des TICE, l'évaluation est particulièrement difficile car elle doit prendre en compte la combinaison de nombreux paramètres pour lesquels nous ne disposons que de peu de recul. Au-delà des paramètres évoqués ci-dessus, le domaine s'appuie sur deux grands champs de compétences : les compétences pédagogique et didactique, et les compétences technologiques. S'il est difficile pour les concepteurs d'être compétents dans les deux champs à niveau égal, la coexistence de ces deux champs contribue à la complexité de l'élaboration des produits, mais aussi à la complexité de leur évaluation. L'ouvrage en donne un fort bon aperçu et rend compte de solutions originales pour l'évaluation, notamment avec la constitution de jurys pluridisciplinaires et la prise en compte de la pondération attribuée par les jurés aux différents critères d'évaluation.

L'ouvrage se caractérise aussi par le fait que les auteurs marquent un temps d'arrêt pour se donner les moyens d'une réflexion sur une pratique développée durant une dizaine d'années, tout en s'appuyant sur l'expérience acquise pour définir des pistes d'avenir. Etant donné le caractère émergent des TICE, ces dernières font souvent l'objet d'une « théorisation

*a posteriori*», comme la plupart des « innovations de terrain » (Brodin, nd, p. 10). C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'ouvrage, en mettant cette théorisation au service de la communauté universitaire, entre autres, mais aussi au service de l'avenir des TICE, notamment sous l'angle qualitatif.

Laurence VINCENT-DURROUX  
Université Montpellier 3

## Références

Brodin, E. (nd), « Innovation en éducation et innovation dans l'enseignement des langues : quels invariants? » in Actes de la journée d'étude (Montpellier, 14-06-2005, Université Montpellier 3 et ACEDLE), « Conception de matériaux pédagogiques de langues avec supports numériques : enjeux didactiques », C. Poussard et L. Vincent-Durroux (coord.), *Les Cahiers de l'ACEDLE* (Association des Chercheurs et Enseignants en Didactique des Langues Étrangères), [acedle.org](http://acedle.org), consulté 23-06-2005.

## Site

Revue en ligne ALSIC (Apprentissage des Langues et Systèmes d'Information et de Communication), [alsic.org](http://alsic.org), consulté 4-09-2005.